

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président Directeur Général
Groupe Dauphiné Libéré

Courrier recommandé à main

Veurey, le 27 juillet 2004

Monsieur,

L'Accord Global de Modernisation signé le 5 juillet 2002 prévoit, au chapitre concernant l'encadrement du service Mise en Page nuit :

Effectif encadrement en poste : 1 cadre ou 1 assimilé cadre. Si un cadre est au service, l'assimilé cadre est en production.

Comme la direction l'a reconnu, le nombre de 1 cadre ou assimilé cadre au service n'est pas suffisant pour le bon fonctionnement du service.

Au même titre, l'effectif global de l'encadrement est insuffisant. Les 2 cadres et l'assimilé cadre prévus dans les effectifs globaux pour ce secteur ne permettent pas d'organiser un roulement respectant nos accords de fonctionnement et les repos hebdomadaires garantis par le Code du travail tout au long de l'année.

Ce besoin, vous l'avez tacitement reconnu quand vous avez augmenté le nombre de cadres à 3 lors de la nomination de M. Jean-Pierre Belle à l'encadrement de nuit.

Cependant le manque de cadres est toujours flagrant malgré le renfort de M. Belle.

Aujourd'hui en intégrant l'assimilé cadre au roulement de l'encadrement, bien qu'un cadre soit déjà au service et en détachant des techniciens à l'encadrement, vous ne respectez plus nos accords de fonctionnement. Nous vous demandons de revenir immédiatement à un fonctionnement conventionnel.

La solution au sous-effectif de l'encadrement de la Mise en page est prévue dans notre accord de 2002. En effet nous avons signé :

Dans les services où l'organisation du travail sera modifiée, et, à l'issue d'une période probatoire permettant de façon réaliste d'apporter un jugement sur le nouveau fonctionnement, si les effectifs mis en place ne sont pas adaptés au nouveau fonctionnement, un constat sur l'adaptation des effectifs aux besoins sera effectué de façon paritaire. En conséquence, l'effectif prévu pourra être confirmé ou réajusté (c'est-à-dire augmenté ou diminué.)

Dans le respect de cette clause de revoyure, nous vous demandons donc de procéder à la nomination dans les plus brefs délais d'un cadre au service Mise en page nuit pour ainsi revenir au respect des accords de fonctionnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

M. Pierre Boutonnet, Inspecteur du Travail
Avocat conseil Filpac-CGT Dauphiné Libéré
Affichage